



La vision de Greenpeace

Une économie forestière responsable axée
sur la conservation de la forêt boréale



GREENPEACE

www.greenpeace.ca

Introduction

Greenpeace propose une nouvelle vision pour le secteur forestier qui conçoit à protéger la santé et l'intégrité de nos forêts en plus de guider les consommateurs et l'industrie des produits forestiers vers une nouvelle ère de durabilité et de transparence.

Pour faire suite à des dizaines d'années de surexploitation et de mauvaise gestion des forêts, les collectivités forestières sont maintenant aux prises avec une crise écologique et économique sans précédent. Au Québec comme dans le reste du Canada, nous assistons depuis trop longtemps à la dégradation, la fragmentation et la destruction des dernières forêts intactes en région boréale au nom d'une économie forestière reposant sur des pratiques industrielles de gaspillage et une faible réglementation gouvernementale basée sur une vision à court terme.

Le Québec a les moyens de se doter d'une économie forestière viable respectueuse des écosystèmes et d'amorcer une refonte en profondeur de la gestion de ses forêts publiques. C'est ce virage qui permettra à nos enfants d'hériter de forêts intactes et d'écosystème en santé.

Greenpeace a pour vision une nouvelle économie forestière axée sur la conservation de la forêt boréale. Grâce à cette vision, nous pouvons agir pour protéger nos précieuses forêts tout en renforçant notre économie et en adoptant de nouvelles pratiques industrielles et gouvernementales adaptées au 21^e siècle.



« Greenpeace propose de protéger l'intégrité de nos forêts en plus de guider les consommateurs et l'industrie vers une nouvelle ère de durabilité et de transparence »

Qu'est-ce qu'une économie forestière axée sur la conservation?

Pour Greenpeace, une économie forestière axée sur la conservation est une économie qui mise sur la qualité des produits plutôt que sur la quantité de ressource exploitée, qui favorise la protection de la nature et met en valeur les divers services (écologiques, sociaux et économiques) que la forêt peut fournir à la société. Cette valorisation passe par le développement de produits forestiers à forte valeur ajoutée qui met à profit le grand génie québécois. Une telle économie implique qu'une proportion importante de forêts soit conservée contre l'exploitation industrielle et la mise en place d'un aménagement écosystémique sur l'ensemble du territoire restant, c'est-à-dire un aménagement qui considère tout l'écosystème comme l'unité fonctionnelle de base à aménager et pour lequel toutes les stratégies d'aménagement doivent limiter leurs impacts sur l'écosystème dans son ensemble. De plus, cette économie entend limiter la fragmentation et la dégradation des forêts à haute valeur de conservation et des écosystèmes forestiers intacts. Elle requiert également que les territoires protégés contribuent à la sauvegarde des habitats et des espèces menacées.

Une économie forestière axée sur la conservation reconnaît l'importance de créer des emplois de qualité à long terme qui soient viables sur le plan écologique et économique. Ainsi, la vision de Greenpeace pourrait reposer sur l'adoption de la certification du Forest Stewardship Council (FSC) qui permettrait aux entreprises forestières de profiter des avantages de l'essor des marchés verts.

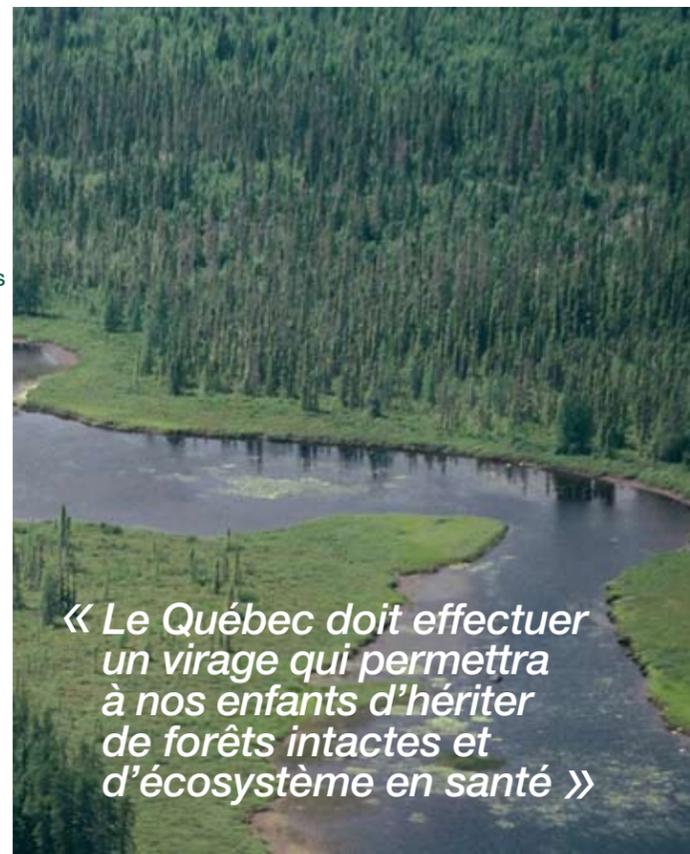
En outre, une économie forestière axée sur la conservation signifie que le développement économique local et la réorientation des professionnels aux nouvelles réalités du marché bénéficient du soutien financier du gouvernement provincial et fédéral. Enfin, une économie forestière axée sur la conservation signifie une économie diversifiée et écologiquement compatible, comprenant des secteurs autres que le secteur forestier, comme le tourisme, le développement de produits forestiers non ligneux ainsi que la science et la recherche. Les services écologiques rendus par les écosystèmes forestiers sont reconnus et valorisés.

Cette vision d'une nouvelle économie forestière présente une voie à suivre pour les géants de l'industrie, les dirigeants politiques, les Premières Nations ainsi que les communautés directement touchées par nos forêts. Ensemble, nous pouvons maintenant agir en vue d'adopter une nouvelle ligne de conduite et unir environnement et économie de façon viable, dans le but de développer une nouvelle économie à l'intérieur de laquelle les principes écologiques fondamentaux seraient appliqués.

L'industrie forestière n'a pas à disparaître. Elle a seulement besoin d'une restructuration en profondeur et que celle-ci soit effectuée dans les plus brefs délais. Finalement, une nouvelle économie forestière axée sur la conservation donnera enfin l'occasion de restructurer l'industrie forestière québécoise et canadienne afin qu'elle soit efficace, rentable, durable et qu'elle devienne une source d'emplois de qualité à long terme, respectant l'intégrité des forêts.

CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES D'UNE ÉCONOMIE FORESTIÈRE AXÉE SUR LA CONSERVATION :

- La création d'aires protégées de grandes superficies et interconnectées d'après les recommandations de biologistes indépendants reconnus œuvrant dans la conservation ;
- Une gestion écosystémique qui limite l'impact de l'aménagement sur l'écosystème dans son ensemble ;
- Des efforts substantiels en recherche et développement pour des stratégies sylvicoles axé sur la conservation et la valorisation des nouvelles filières de productions de la 2^e et 3^e transformation;
- Une restructuration en profondeur de l'industrie forestière visant la deuxième et troisième transformation des ressources ligneuses et la conquête de nouveaux marchés;
- L'établissement d'un cadre réglementaire pour faciliter la transition vers une gestion écosystémique et la certification du Forest Stewardship Council (FSC);
- La mise en poste dans chaque province de vérificateurs et/ou de commissaires indépendants pour le développement durable des forêts qui supervisent l'industrie forestière et fournissent des rapports aux gouvernements et aux législatures;
- La modification du code du bâtiment afin d'y inclure un pourcentage minimal progressif de bois certifié FSC pour les nouvelles constructions et les rénovations majeures;
- La création de fonds régionaux et provinciaux de diversification pour soutenir la stabilité économique des communautés et la réorientation professionnelle ainsi qu'une transition équitable pour les travailleurs concernés;
- Le développement d'une industrie du meuble « made in Québec » par la mise en place de programmes de partenariat favorisant les PME québécoises dans ce secteur et encourageant les distributeurs et détaillants à prioriser la vente de meubles québécois;
- Le développement de conseils financés par les provinces pour favoriser les initiatives durables en matière de forêts communautaires, de forêts habitées, de forêts de proximité et de coopératives forestières;
- La création de fonds provinciaux et nationaux pour bonifier les compétences des Premières Nations et soutenir la participation autochtone dans la gestion forestière de manière à préserver leurs cultures traditionnelles et leurs valeurs ancestrales de respect envers la nature ;
- Le développement d'une stratégie provinciale et/ou nationale pour créer des emplois verts comportant une approche précise visant à diriger ces emplois vers une économie de ressources naturelles et vers les collectivités tributaires de ces ressources;
- La diversification économique des communautés locales par une utilisation multiresources du territoire et la mise en valeur des services écologiques qu'ils fournissent aux communautés (flore, faune, paysages, culture, plein air, écotourisme, etc.) ;



« Le Québec doit effectuer un virage qui permettra à nos enfants d'hériter de forêts intactes et d'écosystème en santé »

LE DÉCLIN DU SECTEUR FORESTIER : UN PROBLÈME QUI NE DATE PAS D'HIER

Bien avant la récession économique mondiale actuelle, les travailleurs des communautés dépendantes de la forêt assistaient déjà à la fermeture des usines qui les employaient. Pour ces communautés dépendantes des ressources naturelles, la récession a frappé plus tôt. Entre 2003 et 2008, c'est plus de 200 scieries et usines de papier qui ont fermé leurs portes à travers le pays, entraînant la perte de plus de 32 000 emplois¹. Ce nombre s'est accru au cours des derniers mois au moment où un nombre sans précédent d'usines québécoises et canadiennes se voyait obligé de fermer ou de ralentir leurs activités. Le taux de chômage au sein de ces communautés a continué de grimper et le nombre de travailleurs qui avaient réussi jusqu'à maintenant à occuper un

emploi dans le secteur forestier a chuté de façon dramatique à mesure que les familles quittaient la communauté à la recherche de travail, entre autres, dans le secteur minier et dans l'industrie pétrolière et gazière de l'Alberta.

Alors que le coût élevé de la fibre est souvent blâmé, il s'explique en grande partie en raison de l'explosion des coûts de transport et de manutention attribuables à des pratiques d'aménagement forestier inappropriées. Sur une période de 30 ans, ces pratiques ont multiplié par deux la distance à parcourir entre la forêt et l'usine et réduit de moitié le volume moyen des arbres récoltés.

En outre, la crise forestière actuelle est plus importante que les crises passées puisque les problèmes structurels de l'industrie forestière sont constamment ignorés.²

LES FACTEURS GÉNÉRALEMENT CONSIDÉRÉS COMME LA CAUSE DU DÉCLIN DU SECTEUR FORESTIER

- Distance grandissante entre les zones d'approvisionnement en bois et les usines ;
- Faible productivité des usines ;
- Manque d'amélioration des infrastructures durant les années prospères ;
- Diminution de la taille des arbres et de la qualité de la fibre, impliquant de plus grands efforts de récolte
- Usines de petite échelle et de petite taille ;
- Surexploitation forestière ;
- Coûts croissants du carburant et de l'électricité ;
- Conflit du bois d'œuvre opposant le Canada et les États-Unis ;
- Manque de souplesse pour affronter les changements relatifs au raffermissement du dollar canadien ;
- Crise du marché de l'habitation aux États-Unis ;
- Faible coût du bois d'œuvre ;
- Demande décroissante et fluctuation du prix du papier journal ;
- Augmentation de la concurrence étrangère due aux faibles coûts de la main-d'œuvre, aux arbres à croissance rapide et à une réglementation laxiste;
- Manque de leadership à l'époque où l'industrie était prospère.

UNE OCCASION À SAISIR

Alors que la crise économique se répand dans tous les pays, il est évident que l'industrie des produits forestiers doit saisir cette occasion pour effectuer un virage vers une nouvelle économie forestière durable.

La demande pour les produits forestiers conçus dans le respect des forêts et dans un cadre de gestion forestière durable est en hausse. Des entreprises telles qu'AbitibiBowater et Kruger, qui continuent de participer à la fragmentation et à la dégradation des forêts intactes et qui encouragent des pratiques d'exploitation forestière non durables, ont perdu des millions de dollars à la suite de l'annulation de contrats par des clients nord-américains et européens. Pendant ce temps, de nombreux clients corporatifs ont adopté des politiques limitant l'achat de produits provenant de l'exploitation forestière excessive ou de zones forestières à haute valeur de conservation. Et ces politiques intègrent maintenant des objectifs vérifiables relatifs à l'achat de produits responsables.³

Il est nécessaire de se servir de la crise économique actuelle pour obtenir le soutien nécessaire à la modification de l'aménagement forestier de nos forêts de sorte que la reconstitution du capital forestier et de l'industrie forestière, la conception d'un modèle économique diversifié, la protection d'importants écosystèmes forestiers ainsi que l'exploitation forestière responsable (selon des pratiques telles que celles approuvées par la certification FSC) deviennent une question d'ordre public.

Malgré la récession, la demande pour les produits écologiques continuera de croître. Canopée (anciennement Écolnitiatives), un organisme sans but lucratif travaillant étroitement avec de nombreux éditeurs québécois et canadiens pour qu'ils intègrent des pratiques écologiquement responsables dans leurs opérations, a récemment commandé un sondage d'opinion publique à la firme Pollara. Selon les résultats du sondage, **six personnes sur dix croient que l'économie et la santé de l'environnement vont de pairs et qu'elles devraient être traitées concurremment.** Le même nombre de personnes a affirmé que le relancement de l'économie ne devrait pas se faire au détriment de l'environnement.⁴

LE GOUVERNEMENT QUÉBÉCOIS DOIT AGIR

Il incombe aux gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux de jouer un rôle majeur dans le développement d'une économie verte de la forêt boréale. Les gouvernements et l'industrie doivent viser la primauté environnementale et consentir les investissements nécessaires pour diversifier les produits forestiers. La marge de manœuvre qu'il nous reste est mince. C'est pourquoi Greenpeace est d'avis que le Québec ne peut plus faire de compromis à l'égard du patrimoine forestier.

Alors que le Québec est en pleine refonte de son régime forestier et qu'un projet de loi sur l'occupation du territoire forestier québécois a été déposé en juin 2009, il est clair que Québec ne va pas dans la bonne direction en ce qui a trait à une nouvelle économie verte et prospère pour le secteur forestier. Malgré certains gains quant à la démocratisation de la gestion de la forêt, plusieurs éléments majeurs font malheureusement encore obstacle à la conservation au Québec, notamment l'exclusion des aires protégées dans le projet de loi, l'absence de stratégie claire pour la mise en œuvre de l'aménagement écosystémique, le zonage pour une sylviculture intensive à vocation unique de production ligneuse, etc.

L'occasion à saisir pour le Québec est pourtant unique. Bien que les défis soient colossaux, le gouvernement doit répondre avec une stratégie à la hauteur de la crise écologique et économique qui frappe les régions du Québec. Le temps est maintenant venu pour les communautés, les syndicats, les organismes environnementaux et l'industrie de se tourner vers une économie forestière diversifiée et de faire en sorte que les gouvernements prévoient des politiques et des investissements qui favoriseront la transition vers une économie à la fois capable de maintenir des emplois de qualité à long terme et des forêts en santé. Une « transition équitable » vers une économie forestière durable est possible, mais nécessitera la volonté politique, le leadership et l'investissement des différents paliers de gouvernements.

Une industrie forestière durable et écologique reconnaît que plus tôt la transition sera effectuée, plus les générations futures seront en mesure de soutenir une économie reposant sur une bonne qualité de vie et la protection des forêts intactes. La solidité du nouveau régime forestier du Québec dépendra donc de sa façon de mettre en place un vaste réseau d'aires protégées de grandes superficies et un véritable aménagement écosystémique.

Le maintien des dernières forêts intactes en zone commerciale est essentiel, ce sont les forêts les plus précieuses de notre patrimoine forestier. Le positionnement du Québec sur les marchés internationaux en dépend.

LA MENACE PLANE SUR LA FORÊT BORÉALE

Les forêts québécoises et canadiennes constituent une richesse collective précieuse procurant des bienfaits cruciaux que nous ne pourrions simplement remplacer. La forêt boréale abrite une faune et une flore riche et diversifiée ainsi que des centaines de communautés, en grande partie des communautés autochtones. Elle fournit une liste impressionnante de services écologiques dont la filtration de l'air et la captation du carbone qui en fait le plus grand réservoir de carbone terrestre au monde. C'est d'ailleurs seulement récemment qu'on a

reconnu le potentiel de cet écosystème pour atténuer les changements climatiques.

Dans un rapport détaillé publié en 2008, *Une forêt chauffée à blanc - Les changements climatiques et la dégradation de la forêt boréale au Canada*⁵, Greenpeace explique comment la forêt boréale du Canada emmagasine près de 186 milliards de tonnes de carbone⁶, soit l'équivalent de 27 ans d'émissions mondiales de gaz à effets de serre provenant de l'utilisation de combustibles fossiles⁷. Le rapport révèle aussi l'importance du sol dans le stockage du carbone du fait que près de 84 % des réserves de carbone en forêt boréale sont enfouies dans le sol⁸. Enfin, il fait état des dommages que cause l'exploitation forestière sur la stabilité des forêts, contribuant du coup au réchauffement climatique ; plus de 750 000 hectares de forêt boréale sont coupés chaque année⁹.

Il est évident que les grandes superficies intactes de la forêt boréale résistent mieux aux effets des changements climatiques et peuvent s'adapter plus facilement à la dérive climatique actuelle¹⁰. Comme elles possèdent un plus grand nombre d'arbres matures et une biodiversité plus élevée que les forêts exploitées, ces grandes forêts offrent une meilleure résistance aux périodes de sécheresse, aux feux de forêts et aux invasions d'insectes^{11, 12, 13}.

« Le gouvernement doit répondre avec une stratégie à la hauteur de la crise écologique et économique qui frappe les régions du Québec »

Notre vision d'une nouvelle économie en forêt boréale

Considérant le rôle crucial que jouent les écosystèmes forestiers encore intacts dans l'atténuation des impacts écologique et climatique, la comptabilisation de la valeur de ces écosystèmes intacts et en santé doit devenir une priorité. Les services écologiques fournis par les forêts en santé sont précieux et devraient être pris en compte.

Nous pouvons profiter davantage de nos forêts en créant une industrie forestière diversifiée grâce à de nouveaux secteurs et des gammes de produits à valeur ajoutée. L'intégration de produits de deuxième et troisième transformation, comme des composantes de mobilier et des meubles, comme du bois d'ingénierie tel les poutres et les poutrelles pour la construction résidentielle et non résidentielle, et comme du papier de spécialité, est une bonne façon d'augmenter le nombre d'emplois par unité de bois coupé. Une industrie forestière axée sur la fabrication d'une multiplicité de produits pourrait mieux s'adapter aux fluctuations de la demande.

Il est maintenant urgent et primordial de mettre à profit le génie québécois et de se consacrer au développement de produits de deuxième et troisième transformation. Notre peuple d'inventeur, qui utilise sa forêt depuis des siècles, est prêt à faire autre chose que du papier journal et des 2x4 avec cette ressource si précieuse. Il faut donc donner corps à l'idée d'une économie forestière axée sur les produits à valeur ajoutée en développant un plan d'action et sa mise en œuvre. On commence à reconnaître et à comprendre le potentiel de croissance des «emplois verts», c'est-à-dire des emplois qui engendrent et/ou font partie d'une économie durable. L'occasion doit être saisie par le gouvernement du Québec en favorisant les entreprises déjà implantées dans le domaine par le biais de programme de soutien aux PME.

En outre, la certification du Forest Stewardship Council (FSC) constitue une étape importante pour augmenter la part de marché et rassurer les clients actuels. En adoptant la planification rigoureuse et globale exigée par FSC, les entreprises forestières et leurs clients s'assurent que les produits fabriqués ont un moindre impact sur les forêts.

De nombreux détaillants se sont engagés à augmenter leur inventaire de produits certifiés FSC. Par exemple, la chaîne de magasins de produits de quincaillerie et de rénovation RONA a pris les devants et joue un rôle de chef de file en instaurant une politique stricte d'approvisionnement des produits du bois¹⁴ qui prévoit des objectifs réels d'approvisionnement en produits certifiés FSC.

Il est maintenant temps que les différents paliers de gouvernements favorisent l'utilisation des produits certifiés FSC. La modification du code du bâtiment et l'inclusion de pourcentage minimal d'utilisation de bois FSC dans les nouvelles bâtisses (résidentielles, commerciales et gouvernementales) seraient des exemples efficaces de promotion de tels produits. La promotion de la certification LEED et l'inclusion de produits écologiques dans la norme « novoclimat » pour les bâtiments seraient aussi une ligne à suivre. En s'assurant que le Québec modifie l'aménagement de ses forêts afin de répondre aux exigences du FSC et en donnant la préférence aux produits certifiés FSC, la province se doterait d'un catalyseur efficace à la montée d'une économie forestière verte et prospère.

Cette nouvelle économie fera disparaître les industries qui œuvrent indépendamment sans consulter les intervenants et sans se soucier des autres usagers de la forêt ni des fonctions écologiques de celle-ci. Dans notre vision, les entreprises forestières, les gouvernements et les autres entreprises travaillent étroitement avec les divers intervenants, y compris les organismes environnementaux, en vue de protéger les valeurs liées à la biodiversité (forêts intacts et habitats essentiels des diverses espèces telles le caribou forestier), ainsi que toute autre composante à haute valeur de conservation.

EXEMPLE DE PRODUITS À VALEUR AJOUTÉE

- Bois d'ingénierie (armatures, poutres, poutrelle,)
- Composantes de construction sophistiquées
- Maisons usinées et préfabriquées
- Fenêtres, portes et plancher de bois
- Meubles en bois et composantes de mobilier
- Instruments de musique
- Papier couché et papier d'édition (plutôt que le papier journal)

LA CERTIFICATION FSC

Parmi toutes les normes de certification forestière existantes, la norme du *Forest Stewardship Council (FSC)* est la plus reconnue internationalement comme étant socialement responsable, rigoureuse, basée sur la performance et permettant de mesurer l'amélioration des pratiques de gestion durable des forêts. De plus, le FSC est la norme la plus recherchée à travers le monde auprès des clients et gouvernement.

La certification forestière FSC a été créée pour concilier la protection de la biodiversité, l'intérêt des communautés locales, des peuples autochtones et celui du commerce, aucune autre méthode de certification forestière.

LES 10 PRINCIPES DU FSC PORTENT SUR LES THÈMES SUIVANTS :

1. Respect des lois et des principes du FSC
2. Droits et responsabilités foncières et usages
3. Droits des peuples autochtones
4. Droits des ouvriers et relations avec les communautés
5. Ressources forestières
6. Impact sur l'environnement
7. Plan d'aménagement
8. Suivi et évaluation
9. Maintien des forêts ayant une grande valeur de conservation
10. Plantations



UNE NOUVELLE FILIÈRE ÉNERGÉTIQUE POUR LA FORÊT?

La recrudescence d'un intérêt pour la biomasse forestière à des fins énergétique au Québec et dans le reste du Canada, en lien avec l'augmentation des prix du pétrole, soulève engouement économique et inquiétudes environnementales. Alors que le Québec s'est doté en juillet 2008 du premier programme d'extraction de biomasse forestière à des fins énergétiques et a mandaté Hydro-Québec pour acheter 125MW provenant de la combustion de nos forêts, trop peu de balises environnementales n'encadrent cette activité qui pourrait avoir d'importants impacts sur la biodiversité, la productivité des forêts, la qualité des sols et les changements climatiques. Si le développement de cette filière peut représenter une avenue intéressante lorsque gérée dans le respect des écosystèmes, le gouvernement du Québec ouvre actuellement la porte à une dérive environnementale majeure: attribution mur à mur de la ressource, récolte jusqu'à 75% de biomasse sur les parterres de coupe, attribution d'espèce non commerciale et de volumes ponctuels en zones perturbées, récolte sur sols fragiles, aucune consultation publique, aucune valeur minimale à la ressource, etc.. Conséquence : une filière mal développée risque de s'attirer les foudres de la société civile et du mouvement environnemental. Solutions :

- Mandater le Bureau d'audience publique en environnement pour faire une analyse générique de la filière;
- Fixer des limites de récolte qui évitent d'hypothéquer la productivité et la régénération forestière;
- Éviter toute récolte dans les zones sensibles et les sols propices à l'acidification;
- Fixer un prix minimal et représentatif de la réelle valeur de la biomasse forestière;
- Permettre la production d'électricité provenant de la biomasse seulement en contexte de substitution aux combustibles fossiles;
- Développer des projets-pilotes avec suivi scientifique rigoureux;
- Ne pas engendrer pas la conversion ni la dégradation, directe ou indirecte, de forêts primaires ou de tout autre écosystème naturel ou intact;

LES COMMUNAUTÉS

Les communautés forestières du Québec et du Canada ont beaucoup à offrir. Elles disposent d'une main-d'œuvre éduquée et qualifiée en plus d'infrastructures et de groupes désireux de développer une économie locale viable. Malheureusement, les personnes qui ont passé toute leur vie à proximité des forêts et qui travaillent depuis des générations dans l'industrie des produits forestiers sont davantage touchées par le déclin de l'industrie et la récession économique.

Greenpeace envisage une économie verte en forêt boréale où les droits et titres ancestraux des Premières Nations ainsi que des communautés qui dépendent directement de la forêt seront grandement améliorés. Un système permettant la croissance de projet de foresterie communautaire, de forêts de proximité, de forêts habitées et de forêts modèles où les territoires forestiers sont gérés par la communauté qui en bénéficie.¹⁵ Environ 11 % du régime forestier mondial est déjà doté d'un tel système et d'autres foresteries communautaires sont implantées au Québec et en Colombie-Britannique. Les gouvernements devraient encourager le développement des foresteries communautaires tout en privilégiant la protection des valeurs écologiques menacées et associer celles-ci à l'emploi à long terme.

Afin de réaliser cette vision, les travailleurs provenant d'un secteur forestier traditionnel devraient recevoir une formation appropriée. Plutôt que de répéter le modèle selon lequel tout l'argent du gouvernement se retrouve aux mains des grandes entreprises, le financement devrait être accordé aux communautés touchées par le déclin de l'industrie forestière afin qu'elles puissent se réorganiser par la diversification et la durabilité de leurs activités. Bref, il faut s'éloigner du modèle actuel d'une économie basée sur une mono-industrie. Les différents intervenants doivent unir leurs efforts pour développer des plans de soutien pour les autres entreprises du secteur forestier (tourisme en région éloignée, piégeage, collecte de petits fruits, de champignons, etc.) et profiter de l'occasion pour développer et attirer de nouvelles entreprises et industries à valeur ajoutée telles que la production de meubles et de produits d'ingénierie.

Enfin, les gouvernements devraient mettre en place des programmes et des politiques pour rendre possible le virage, comme des formations et des mesures incitatives. Continuer à couper à blanc la forêt boréale ne contribuera pas à créer de l'emploi, bien au contraire. Une transition vers des pratiques écologiques demeure la meilleure solution à l'emploi.

QU'EST-CE QUE L'AMÉNAGEMENT ÉCOSYSTÉMIQUE?

L'aménagement écosystémique vise à maintenir des écosystèmes sains et résilients en misant sur une diminution des écarts entre les paysages naturels et ceux qui sont aménagés afin d'assurer, à long terme, le maintien des multiples fonctions de l'écosystème. Appliqué sur le terrain, l'aménagement écosystémique doit diminuer l'empreinte écologique des coupes forestières et diversifier les méthodes de coupes.

Ce type d'aménagement doit maintenir les caractéristiques des forêts naturelles, notamment :

- La présence de proportion naturelle de vieilles et très vieilles forêts;
- Des classes d'âge variées (forêts inéquienne) au sein des peuplements et du paysage;
- Le maintien des processus écologiques et de la biodiversité originels

ÉTUDE DE CAS

La forêt du Grand Ours : un modèle mondial

La forêt du Grand Ours située sur la côte ouest de la Colombie-Britannique a déjà entrepris le virage vers une économie diversifiée tout en proposant un aménagement écosystémique de la forêt. Cette approche de précaution comprend un réseau d'aires protégées, une réglementation forestière qui prône une approche moins dommageable menant à la certification FSC et un fonds de 120 millions de dollars consacré à la diversification économique et à la gestion de la conservation.

DES FORÊTS EN SANTÉ DANS UNE NOUVELLE ÉCONOMIE DE LA FORÊT BORÉALE

Les raisons pour mettre en place une nouvelle économie forestière sont nombreuses. L'une des raisons principales est la santé et la conservation à long terme de nos forêts. Les écosystèmes intacts et en santé jouent un rôle critique dans la survie de la biodiversité et dans l'atténuation du réchauffement climatique, en plus de fournir une base saine pour une économie diversifiée à long terme. En règle générale, les forêts d'une superficie minimale de 500 km² (123 552 acres), qui ne sont pas touchées par la fragmentation, l'exploitation forestière, les lignes électriques ou autres infrastructures, sont les mieux outillées afin de maintenir l'intégrité écologique d'un territoire et d'assurer la subsistance des populations floristiques et fauniques¹⁶. Les petites forêts intacts peuvent aussi jouer un rôle important en servant de liens entre les grands territoires dans les zones durement touchées par la fragmentation.

Dans une nouvelle économie de la forêt boréale, les grandes forêts encore intactes sont protégées de façon adéquate et sur de grandes superficies afin d'assurer la viabilité des différentes espèces comme le caribou forestier. À l'extérieur des zones protégées, l'exploitation pratiquée s'y fait conformément à des pratiques de gestion écosystémique.

Dans une nouvelle économie forestière, les forêts sont appréciées pour leurs nombreuses fonctions écologiques : atténuer les changements climatiques, purifier l'air et l'eau pour les communautés et tenir lieu d'habitat pour la faune et la flore, etc. Une nouvelle économie forestière consacra une grande part de sa gestion à l'observation et à l'étude scientifique de la santé des écosystèmes forestiers. L'augmentation des fonds pour la recherche dans les réseaux scientifiques universitaires et les organes de recherche gouvernementaux servira à cette fin. De plus, les gouvernements seront responsables de recueillir et de communiquer les données relatives à l'état des forêts. Par la suite, ces données seront vérifiées par des scientifiques reconnus qui proposeront des recommandations pour améliorer la situation forestière.

PASSONS À L'ACTION

L'opinion publique et les tendances économiques suggèrent que la demande pour les produits écologiques continuera d'augmenter. Le virage qui s'est amorcé au sein du marché continuera de s'imposer dans le futur et la demande pour les produits certifiés FSC, les produits forestiers novateurs, les produits à valeur ajoutée, les fibres recyclées et les produits ne provenant pas de zones forestières intactes ou à haute valeur de conservation trouveront leur place dans une économie stable. Les entreprises forestières et les communautés ont maintenant l'occasion de répondre à cette demande croissante et de contribuer à réorganiser une industrie en difficulté.

Il est donc temps de s'impliquer, d'exiger des produits issus d'une foresterie responsable, de faire des pressions politiques et de participer au développement de la nouvelle économie.

En somme, il est tout à fait possible de créer une économie durable et d'amorcer le virage nécessaire pour permettre à nos enfants d'hériter d'un moyen de subsistance viable et d'écosystèmes forestiers intacts et en santé. Le temps est maintenant venu pour le Québec de tracer une nouvelle voie.

« Une transition équitable vers une économie forestière durable nécessitera la volonté politique, le leadership et l'investissement des différents paliers de gouvernements. »

NOTES

- 1 Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier, «Des emplois qu'il vaut la peine de défendre» Prospectus. 2008.
- 2 Asselin, Hugo, *Emplois en dents de scie*, publié par Greenpeace Canada, 2007. www.greenpeace.org/canada/fr/documents-et-liens/documents/emplois-dent-scie
- 3 Dans la dernière année, plusieurs clients d'AbitibiBowater ont réduit ou mis fin à leurs achats suite aux questions environnementales. Ces clients sont les suivants : Les entreprises Allemandes Dumont, Axel Springer et Holtzbrink newspaper groups, Office Depot, SFK Pulp, Somerfield, Southworth, Rona et autres.
- 4 Rapport sur les tendances 2009, publié par Canopée (anciennement Écolnitiatives) <http://www.canopeeqc.org/index.php?page=rapport-sur-les-tendances-2009>
- 5 Greenpeace, *Une forêt chauffée à blanc. Les changements climatiques et la dégradation de la forêt boréale au Canada*. Mars, 2008. <http://www.greenpeace.org/canada/fr/documents-et-liens/documents/chauffee-a-blanc>
- 6 M.J Apps, W.A Kurz, R.J Luxmoore, L.O Nilsson, R.A Sedjo, R.Schmidt, L.G Simpson, and T.S Vinson (1993), Boreal forests and tundra. *Water, Air and Soil Pollution* 70, 39-53.
- 7 Les émissions globales de carbone pendant 2000-2005 ont fait en moyenne environ 7.2 millions de tonnes métriques par an. (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, GIEC - 2007. Summary for policymakers. In: *Climate Change 2007: The Physical Science Basis. Contribution of Working Group 1 to the Fourth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change*. Solomon, S, D. Qin, M. Manning, Z. Chen, M. Marquis, K.B Averyt, M. Tignor and H.L Miller (eds.). Cambridge University Press, Cambridge, United Kingdom and New York, NY, USA.
- 8 M.J Apps, W.A Kurz, R.J Luxmoore, L.O Nilsson, R.A Sedjo, R.Schmidt, L.G Simpson, and T.S Vinson (1993), Boreal forests and tundra. *Water, Air and Soil Pollution* 70, 39-53.
- 9 Service canadien des forêts (SCF) (2006). Base de données nationale sur les forêts http://nfdp.ccfm.org/index_f.php
- 10 Greenpeace, *Une forêt chauffée à blanc. Les changements climatiques et la dégradation de la forêt boréale au Canada*. Mars, 2008. <http://www.greenpeace.org/canada/fr/documents-et-liens/documents/chauffee-a-blanc>
- 11 Mosseler A, Mjor JE, Rajora, OP (2003). Old growth red spruce forests as reservoirs of genetic diversity and reproductive fitness. *Theoretical and Applied Genetics* 106, 931-937
- 12 Noss, RF (2001). Beyond Kyoto: Forest management in a time of rapid climate change. *Conservation Biology* 15, 578-590.
- 13 Frelich LE, Reich PB (2003). Perspectives on development of definitions and values related to old-growth forests. *Environmental Reviews* 11, S9-S22.
- 14 Pour voir le texte complet de la politique de RONA ou consulter d'autres exemples de politiques d'achat : <http://www.fscscanada.org/procurementpolicies.htm>
- 15 S Teitelbaum, T Beckley, S Nadeau. *A national portrait of community forestry on public land in Canada*. in *The Forestry Chronicle*, Pages 416-428 Volume 82, Numéro 3, Mai/Juin 2006
- 16 Greenpeace. 2006. *Roadmap to Recovery. The World's Last Intact Forest Landscapes*.

GREENPEACE

greenpeace.ca

Greenpeace est une organisation indépendante vouée à la protection de l'environnement. Nous organisons des campagnes de sensibilisation, parfois axées sur la confrontation créative, mais toujours non violentes. Nous réalisons des recherches scientifiques et nous faisons la promotion de solutions efficaces et novatrices pour faire de notre planète un endroit plus vert et plus pacifique.

Bureau de Montréal | 454 rue Laurier Est, 3^e étage, Montréal (Québec) H2J 1E7 | 1 800 320-7183